

Communiqué de Presse

05.04.2016

Assemblée générale mixte du 29 avril 2016



Modalités de mise à disposition des informations relatives à L'Assemblée générale mixte des actionnaires du vendredi 29 avril 2016 et du Document de Référence 2015.

Les actionnaires de la société Kering sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte au Grand Auditorium du Palais Brongniart – Place de la Bourse, 75002 Paris – le vendredi 29 avril 2016 à 15h00.

L'avis de réunion préalable, comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le Conseil d'administration, ainsi que la description des principales modalités de participation et de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au BALO du 21 mars 2016.

L'avis de convocation sera publié au BALO du 6 avril 2016.

Les documents ou informations destinés relatifs à l'Assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont mis en ligne sur le site internet de la société : www.kering.com (rubrique Finance / Assemblée générale).

Tout actionnaire peut demander par écrit, dans les conditions et délais précisés à l'article R.225-88 du Code de commerce, à la société Kering – Direction juridique – 10 avenue Hoche – 75008 Paris - de lui envoyer, à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais précisés aux articles R. 225-89 et R. 225- 90 du Code de commerce, prendre connaissance, au siège social, 10 avenue Hoche – 75008 Paris, des documents et renseignements visés par ces articles.

Document de Référence 2015

Le Document de Référence 2015 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers le lundi 4 avril 2016. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Kering : www.kering.com (rubrique Finance).

Il comprend notamment le Rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur



les procédures de contrôle interne, les rapports des Commissaires aux comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

A propos de Kering

Kering, qui figure parmi les leaders mondiaux de l'habillement et des accessoires, développe un ensemble de marques puissantes de Luxe et de Sport & Lifestyle : Gucci, Bottega Veneta, Saint Laurent, Alexander McQueen, Balenciaga, Brioni, Christopher Kane, McQ, Stella McCartney, Tomas Maier, Boucheron, Dodo, Girard-Perregaux, JeanRichard, Pomellato, Qeelin, Ulysse Nardin, Puma, Volcom et Cobra. En encourageant l'imagination sous toutes ses formes, Kering permet à ses marques de réaliser leur potentiel de croissance et ouvre la voie à des méthodes plus durables. Présent dans plus de 120 pays, Kering a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de plus de 11,5 milliards d'euros et rassemblait plus de 38 000 collaborateurs au 31 décembre. L'action Kering (ex PPR) est cotée à Euronext Paris (FR 0000121485, KER.PA, KER.FP).

Contacts

Presse

Floriane Geroudet	+33 (0)1 45 64 66 00	floriane.geroudet@kering.com
Eloi Perrin	+33 (0)1 45 64 61 72	eloi.perrin@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet	+ 33 (0)1 45 64 61 49	claire.roblet@kering.com
Andrea Beneventi	+ 33 (0)1 45 64 63 28	andrea.beneventi@kering.com

Site Internet: www.kering.com